



**PUBLI-TOPEX**

—  
ÉDITION  
FORMATION  
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.

**RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

## PRÉSENTIEL - La mitoyenneté



Comptabilisée formation «acte foncier»

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Clarifier les règles qui régissent la mitoyenneté
- > Eclaircir les approches nouvelles qui semblent vouloir établir des relations entre mitoyenneté et empiètement

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

- > Formation dispensée en présentiel dans un établissement recevant du public (ERP).
- > Quelques jours avant le début de la session réservée, envoi du support de cours par mail à chaque participant et disponibilité dans le compte client.
- > Lors de l'exposé de l'intervenant, chacun peut intervenir.

### ITINÉRAIRE DE LA FORMATION (7h)

Une vingtaine d'articles du Code civil traite de la mitoyenneté. Ces articles sont encore aujourd'hui dans leur rédaction d'origine, en 1804...

Héritage du droit coutumier des pays de France, et notamment de la coutume de Paris, cette notion a fait couler énormément d'encre chez les auteurs de la doctrine judiciaire et donné naissance à une abondante jurisprudence.

Au gré d'une analyse de chaque article du Code civil, agrémentée d'exemples concrets et de cas de jurisprudence, nous tenterons ensemble de clarifier les règles qui régissent ce sujet si particulier de notre Code civil, que ce soit pour l'établissement de la mitoyenneté, sa preuve, son extinction et ses effets.

Nous tenterons également d'éclaircir les approches nouvelles qui semblent vouloir établir des relations entre mitoyenneté et empiètement.

Un sujet qui concerne le quotidien du géomètre-expert dans toutes ses activités foncières.

### SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi



**PUBLI-TOPEX**

—  
ÉDITION  
FORMATION  
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

**RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**

TÉL. : 01 53 89 00 83 • [FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM](mailto:FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM)

> **Pointage des présents sur feuille d'émargement, attestation de présence disponible dans l'espace client du site [publi-topex.com](http://publi-topex.com).**

#### **Evaluation**

- > **Tour de table en début de formation pour évaluer le niveau et les besoins, confirmation de l'acquisition des informations à la fin de chaque séquence. L'intervenant répond aux questions complémentaires des participants posées à l'issue de la formation adressées à [a.grandperrin@publi-topex.com](mailto:a.grandperrin@publi-topex.com) qui transmettra à l'intervenant.**
- > **Quiz en fin de formation afin d'évaluer l'atteinte des objectifs.**
- > **Evaluation de la formation par le participant: questionnaire de satisfaction à chaud du stagiaire en fin de session.**

*Le programme est disponible au format PDF dans le compte client, rubrique «Documents formation», dès que l'inscription est enregistrée.*

*Cécile Freidels, référente handicap, est à votre disposition chez Publi-Topex au 01.53.89.00.80 ou par mail: [administration@publi-topex.com](mailto:administration@publi-topex.com)*